



Pelagos, □
Sanctuaire pour les mammifères marins
en Méditerranée

Partie française



**Compte-rendu
d'activité
2013**

Fonctionnement

Pelagos – Partie française
Compte-rendu d'activité 2013

Table des matières

1 Charges salariales.....	4
2 Frais de fonctionnement.....	4
2.1 Frais de structure.....	4
2.2 Frais de déplacement.....	5
3 Relevés de décision.....	5
3.1 Réunions nationales.....	5
3.2 Réunion internationale.....	9
4 Actions de communication.....	12
4.1 Tableau de bord.....	12
4.2 Bulletin de liaison annuel.....	12
4.3 Site internet.....	13
4.4 Campagne "Devenir Ambassadeur Pelagos".....	14
4.5 Ré-éditions de divers outils de communication.....	15
4.6 Livrets pédagogiques Pelagos.....	16
5 Formations.....	16
5.1 Formation à l'École Nationale Supérieure Maritime de Marseille.....	16
5.2 Formation Échouage.....	17
5.3 Formation des animateurs de la maison des cétacés au Lavandou.....	17
5.4 Prospections.....	18
6 Échouages.....	18
6.1 Le réseau « échouages ».....	18
6.2 Kit échouage.....	19
7 Participations et représentations extérieures.....	19
7.1 Colloques, séminaires et salons.....	19
7.2 Communications aux médias.....	21
8 Les projets en cours de développement.....	22
8.1 Projet de classement du Sanctuaire en Zone Marine Particulièrement Vulnérable (ZMPV).....	22
8.2 Projet REPCET (REseau de report des Positions de grands CETacés).....	22
8.3 Projet de Label pour l'observation des cétacés.....	23
8.4 Grille d'évaluation des impacts des compétitions et manifestations d'engins à moteur rapides.....	23
8.5 Recherche.....	23
9 Nouveaux projets et perspectives 2014.....	24
9.1 Sur le plan international :.....	24
9.2 Sur le plan national :.....	24

Le 25 novembre 1999, à Rome, un Accord international pour la création d'un Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée est signé par la France, l'Italie et Monaco. Cet Accord, ratifié par les trois pays concernés, est entré en vigueur le 21 février 2002.

Le Sanctuaire a pour objectif d'instaurer des actions concertées et harmonisées entre les trois pays pour la protection des cétacés et de leurs habitats contre toutes les causes de perturbations : pollutions, bruit, captures et blessures accidentelles, dérangement, etc.

Des mesures de gestion sont progressivement mises en place en relation avec les acteurs concernés de la zone (services de l'État, collectivités territoriales, professionnels des transports, de la pêche et du tourisme, scientifiques et associations).

En décembre 1999, le Ministère chargé de l'Environnement a confié au Parc national de Port-Cros une mission d'animation pour la mise en œuvre de la Partie française du Sanctuaire. Depuis lors, le Parc national de Port-Cros a conduit une politique de concertation et de partenariat avec l'ensemble des acteurs administratifs, professionnels, scientifiques et associatifs concernés par ce sujet, notamment par l'organisation et l'animation de groupes de travail et d'opérations de sensibilisation et d'information.

En janvier 2013, le Secrétariat Permanent de l'Accord Pelagos a repris ses activités après 3 ans de mise en sommeil. En collaboration avec le Comité Scientifique et Technique, le Secrétariat Permanent prépare notamment les résolutions, recommandations et programmes de travail qui seront soumis à l'approbation de la Conférence des Parties. Son objectif est de coordonner les activités des trois pays membres de l'Accord.

Ce document rapporte l'action d'animation réalisée au cours de l'année 2013 par le Parc national de Port-Cros pour le compte de la Partie française du Sanctuaire.

1 CHARGES SALARIALES

1,4 équivalent temps plein est affecté à la mission d'animation de la Partie française par le Parc national de Port-Cros.

- Directrice Adjointe à 5% de son temps, Céline MAURER
- Responsable du Service scientifique à 20% de son temps, Alain BARCELO
- Référent milieu marin et Pelagos à 20% de son temps, Marion PEIRACHE
- Technicien milieu marin et Pelagos à 20% de son temps, Raynald JAUBERT
- Assistante administrative et comptable à 5% de son temps, Rose-Abèle VIVIANI
- Assistante administrative et secrétariat Pelagos (CDI 70%), Marie JARIN

La subvention accordée au Parc national de Port-Cros par le Ministère pour l'animation de la Partie française a permis de financer le poste de Marie JARIN. Les postes de charges salariales relatifs aux cinq autres agents ont été pris en charge en fonds propres par le Parc national de Port-Cros.

2 FRAIS DE FONCTIONNEMENT

2.1 Frais de structure

- Téléphone, papeterie, etc.
- Organisation des réunions

- Envoi des invitations
- Fourniture courante informatique
- Diffusion des comptes-rendus
- Préparation de dossiers techniques

2.2 Frais de déplacement

Les réunions initiées par la Partie française se sont tenues dans le Var. L'équipe d'animation a participé à une réunion à Paris organisée par le Point Focal National et s'est rendue à trois réunions à caractère international à Gênes, Rome et Monaco.

3 RELEVES DE DECISION

3.1 Réunions nationales

Réunion navigation au nord des îles d'Hyères à la Préfecture maritime de Méditerranée Toulon, 18 janvier 2013
--

Suite à la motion émise par le Conseil scientifique du Parc national de Port-Cros en 2012 visant à réguler la circulation des navires près des côtes, le projet de Zone Maritime Particulièrement Vulnérable intégrait une proposition de mesure en ce sens pour la zone des îles d'Hyères. Après analyse réglementaire, il était apparu que cette régulation pouvait être produite au niveau national par un simple arrêté préfectoral.

L'équipe d'animation a participé à une réunion en Préfecture maritime présidée par le Commissaire général en présence d'une vingtaine de participants des autorités maritimes et services de l'État en mer. Cette réunion a permis d'adopter le principe d'une mesure d'évitement du secteur du nord des îles d'Hyères par les navires de plus de 300 tonnes et/ou par une réduction de leur vitesse, deux mesures favorables à la préservation des mammifères marins dans le canyon des Stoechades.

A l'issue de cette réunion, la DDTM a été missionnée pour rencontrer les armateurs. La négociation a abouti à l'instauration d'un arrêté préfectoral en juillet 2013 réglementant la circulation maritime pour les navires de plus de 300 tonnes au nord et autour des îles d'Hyères (Arrêté préfectoral n°130 / 2013).

Réunion bilatérale avec la Préfecture maritime de Méditerranée Toulon, 11 février 2013

Une réunion de cadrage sur la question de l'approche des mammifères marins s'est tenue à la Préfecture maritime le 11 janvier en présence des agents de cette instance, du Point Focal National de l'Accord et de l'équipe d'animation. L'équipe Pelagos a présenté à cette administration les raisons poussant à encadrer l'activité d'approche des mammifères marins, tant au niveau marin qu'aérien. L'équipe a réaffirmé la nécessité de produire un arrêté préfectoral encadrant la pratique du whale-

watching et interdisant la nage avec les cétacés, dangereuse pour l'Homme et pour les animaux, et nocives au développement durable du whale-watching.

La Préfecture maritime a fait part de réserves quant à l'applicabilité des mesures alors que l'activité se déroule à des milles au large et indiqué que la question du repérage aérien devait être traitée séparément.

A également été évoqué l'avancement du projet d'élaboration d'une grille d'analyse pour les manifestations nautiques, projet porté par Clélia Moussay, une stagiaire encadrée par l'équipe d'animation.

**Réunion téléphonique ZMPV avec les instances ministérielles
Toulon, 19 février 2013**

Compte tenu des coûts et des difficultés de déplacement, l'équipe d'animation ainsi que la Préfecture maritime de Méditerranée ont participé par téléphone à une réunion sur le dossier de ZMPV tenue à Paris. Les participants ont échangé sur le contenu du dossier, sur le calendrier de travail et sur son futur portage tripartite.

Un consensus national s'est dégagé de cette réunion de cadrage en vue de la présentation de ce dossier lors des réunions internationales.

**Réunion d'instruction de la COP 5 de Pelagos (visioconférence)
Toulon, 29 mai 2013**

Compte tenu des coûts et des difficultés de déplacement, l'équipe d'animation ainsi que la Préfecture maritime de Méditerranée et les experts associés ont été conviés à la réunion de préparation de la 5^{ème} Conférence des parties qui s'est tenue dans les locaux de la Préfecture maritime, en visioconférence avec le Ministère.

Les positions respectives des participants sur les dossiers traités lors de la COP 5 ont été échangées en vue d'une harmonisation préalable à la réunion internationale.

**Réunion technique avec les communes françaises signataires de la Charte de partenariat
Hyères, 18 juin 2013**

Le 18 juin 2013, pour la première fois depuis la création de la Charte de partenariat Pelagos, la Partie française a convié les personnels techniques des 26 communes françaises signataires à se réunir. Cette table ronde avait pour objectif de créer une dynamique, de mieux se connaître, de partager les connaissances, de présenter les outils de sensibilisation à disposition et aussi d'échanger pour connaître les attentes des communes et réfléchir à ce que l'on peut construire ensemble.

La première partie de la réunion a permis à Hélène LABACH (GECM, GIS3M) de présenter aux participants la Méditerranée et les différentes espèces de cétacés y évoluant. Elle fut suivie par un

exposé de Fannie DUBOIS (Secrétaire Exécutive du Sanctuaire) sur la création du Sanctuaire et ses objectifs ainsi que sur les actions mises en œuvre par la Partie française sur le plan de la recherche et de la sensibilisation. A leur tour, les représentants des communes ont été invités à présenter leurs initiatives et leurs attentes. Plusieurs communes ont notamment émis le souhait de recevoir des formations.

La seconde partie de la réunion a été consacrée à la présentation du réseau échouage et de la conduite à tenir en cas d'échouage. Franck DUPRAZ, vétérinaire et Président du Groupe d'Étude des Cétacés de Méditerranée (GECEM), a insisté sur le fait que la manipulation des mammifères marins échoués est l'affaire d'une structure compétente, bien au courant des risques sanitaires autant que de l'intérêt scientifique. De nombreuses questions ont pu être posées à Franck DUPRAZ concernant l'élimination des cadavres car cette opération relève de la responsabilité des communes.

Il est à noter qu'à la suite de cette enrichissante réunion, le Comité Scientifique et Technique de Pelagos a adopté le projet d'une action tripartite en 2014 avec toutes les communes, françaises et italiennes, signataires de la Charte Pelagos.



Hyères, le 18 juin 2013.

*Réunion avec les techniciens des communes
partenaires*

Réunion institutionnelle approche des mammifères marins et whale-watching

Paris, 5 juillet 2013

L'équipe d'animation a participé au Ministère le 5 juillet 2013 à une réunion organisée par le Point Focal National sur la question de l'approche des mammifères marins en présence de la Direction des Affaires Maritimes, de Souffleurs d'Écume et de la Direction de la Mer Sud Océan Indien (par téléphone).

Les représentants de l'île de la Réunion et de Pelagos ont échangé sur les modalités de mise en

œuvre des projets de label sur ces deux territoires. Souffleurs d'Écume a également fait connaître son intérêt pour un éventuel portage du label au sein de Pelagos si le principe d'un label privé venait à être retenu.

Comité National du Sanctuaire

Hyères, 18 septembre 2013

Le troisième Comité National du Sanctuaire (CNS) s'est tenu le 18 septembre à Hyères. Cette instance vise à rassembler tous les organismes partenaires de la Partie française afin d'examiner les propositions de mesures et les grands axes stratégiques, conformément au plan de gestion élaboré en partenariat avec l'Italie et Monaco.

La première partie de la réunion a été consacrée au bilan de l'action de la Partie française en matière de sensibilisation, formation, recherche et activités humaines, sur les cinq dernières années. Des points d'information sur quelques dossiers particuliers ont également été présentés : le développement de REPCET, le réseau échouage, le dossier de demande de classement en ZMPV.

Enfin, il a été question de l'activité internationale avec la mise en place du Secrétariat Permanent et la reprise des réunions tripartites (Conférence des Parties et Comité Scientifique et Technique).

La seconde partie de la réunion était tournée vers l'avenir et les perspectives. Parmi les axes retenus par le troisième CNS on notera les 4 points suivants.

Pour ce qui concerne le partenariat avec les communes et en réponse aux demandes formulées lors de la réunion du 18 juin, l'action de la Partie française portera sur la qualité plutôt que sur la quantité. Les modalités d'une formation des formateurs seront étudiées afin de permettre la démultiplication du nombre d'acteurs. Quant à la mise en place d'une formation des publics scolaires, un groupe de travail sera appelé à se réunir avec les associations pouvant ou souhaitant se positionner sur ce créneau.

Dès 2014, le site internet deviendra global et sera géré par le Secrétariat Permanent (la Partie française gardera des pages consacrées à ses activités).

En matière de recherche, les projets de coopération internationale seront à privilégier.

Enfin, pour le volet « Activités humaines » on retiendra le soutien de Pelagos à l'initiative de PELAGIS de mettre en place en Méditerranée un réseau d'accueil des cadavres par les pêcheurs ainsi que sa volonté de formaliser sa position officielle vis à vis du repérage aérien et de la nage avec les cétacés, une pratique qui se développe en Méditerranée.

3^{ème} Congrès mondial des Aires Marines Protégées (IMPAC3)

Marseille, 21-25 octobre 2013

Deux agents de l'équipe d'animation française ont participé au troisième Congrès Mondial des AMP (IMPAC3) organisé par l'Agence des AMP et la ville de Marseille.

Ces rencontres ont permis d'échanger avec les gestionnaires d'AMP pour les mammifères marins, notamment des membres de l'équipe d'AGOA, ou encore avec les personnes en charge des aspects marins (habitats et espèces) du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris qui collecte et centralise l'ensemble des observations de mammifères marins.

3.2 Réunion internationale

Le Secrétariat Permanent a repris ses activités en janvier 2013 grâce au recrutement du Secrétaire Exécutif et de son assistante organisé par la Partie française fin 2012.

<p style="text-align: center;">5^{ème} (bis) Comité Scientifique et Technique Gênes, 29 et 30 janvier 2013</p>
--

Dès la mise en place de la nouvelle équipe du Secrétariat Permanent à Gênes, une réunion extraordinaire pour relancer l'activité internationale a été organisée. Cette reprise a permis de rappeler les décisions du CST5 et de la COP4 et le bilan de leur mise en œuvre ; de présenter le travail accompli par chaque Partie depuis 2010 et enfin de définir les priorités et modalités de travail pour le biennium 2013-2014.

Un point a également été présenté sur l'avancée de trois dossiers :

- Pelagos en tant qu' ASPIM, les étapes à venir.
- L'avancée du dossier d'inscription de Pelagos en ZMPV.
- La coopération avec les instances internationales et la relation avec les ONG et sociétés civiles.

<p style="text-align: center;">6^{ème} Conférence des Parties du Sanctuaire Pelagos Rome, 4 et 5 juin 2013</p>
--

La 5^{ème} Conférence des Parties du Sanctuaire Pelagos, présidée par M. Renato GRIMALDI du Ministère de l'environnement italien, s'est tenue les 4 et 5 juin 2013 à Rome, en présence du Ministre Andrea ORLANDO et d'une cinquantaine de participants.



*5^{ème} Conférence des Parties du Sanctuaire Pelagos.
Rome, 4 et 5 juin 2013*

Évènement marquant la reprise des activités tripartites depuis la fermeture du Secrétariat Permanent en 2010, la Conférence des Parties a permis d'établir le bilan des activités menées par les Parties Contractantes depuis la 4^{ème} Conférence des Parties (Monaco, novembre 2009), d'adopter le budget et le programme de travail pour le biennium 2013-2014, et d'identifier les actions prioritaires à mener telles que la réalisation de la synthèse des activités et des connaissances sur les mammifères marins dans le Sanctuaire Pelagos, et enfin le lancement d'un appel à projet financé sur les reliquats financiers de l'Accord.

Les projets de création du label pour les activités de whale-watching et d'inscription du Sanctuaire Pelagos en Zone Maritime Particulièrement Vulnérable (ZMPV) ont également fait l'objet de discussions tripartites et d'engagement de la part des délégations. A court terme, il est nécessaire d'identifier les solutions techniques et législatives adéquates permettant l'aboutissement de ces dossiers. A noter qu'une étude d'impact socio-économique du projet d'inscription du Sanctuaire en ZMPV devra être fournie par la délégation italienne afin de poursuivre les conclusions du dossier.

Au cours de la réunion, l'accent a également été mis sur la nécessité d'harmoniser les activités des Parties sur les protocoles scientifiques utilisés et sur les supports de communication développés.

D'autres points prévus à l'ordre du jour tels que l'utilisation des reliquats, la révision des règlements intérieurs de l'Accord et des statuts des partenaires et observateurs de l'Accord ainsi que l'examen des demandes de partenariat reçues par le Secrétariat Permanent, n'ont pu être abordés au cours de la réunion et seront donc traités ultérieurement.

A l'occasion de cette rencontre, une conférence de presse a été donnée au Ministère de l'environnement italien en présence du ministre Andrea ORLANDO et des trois chefs de délégations. La prochaine Conférence des Parties se tiendra en France en 2015.

6^{ème} Comité Scientifique et Technique
Monaco, 30 et 31 octobre 2013

Ce deuxième CST organisé en 2013 par la nouvelle équipe du Secrétariat Permanent, a permis de faire le bilan des activités et des connaissances au niveau tripartite (progress report et gap analysis) et d'examiner les termes de référence pour la réalisation du document de synthèse des connaissances sur les mammifères marins du Sanctuaire.

La réactivation des groupes de travail a été initiée avec l'identification des membres.

10 thématiques feront l'objet d'un travail collectif en tripartite (par mail) :

- Contrôle en mer
- Trafic maritime
- Pollutions marines
- Pêche et aquaculture
- Whale-watching
- Impact des activités anthropiques
- Banque de données
- Recherche et suivi des populations
- Pollutions marines
- Stratégie de communication

D'autres discussions ont été à l'ordre du jour du CST6, notamment :

- les possibilités de gestion des activités de whale-watching et notamment la détermination de la forme juridique appropriée ;
- l'examen de la proposition d'action tripartite et médiatique autour de la Charte des communes ;
- la volonté d'étendre aux autres Parties l'initiative française "Devenir Ambassadeur Pelagos" ;

Concernant les aspects administratifs et techniques : cette réunion a également permis une discussion sur la révision du plan de gestion et des résolutions de la COP4, et sur l'étude de la proposition d'adhésion à MedPAN.

4 ACTIONS DE COMMUNICATION

4.1 Tableau de bord

Tout au long de l'année, les partenaires de la Partie française du Sanctuaire, mais aussi les communes signataires de la Charte de partenariat, sont informés de l'évolution des dossiers et projets conduits dans le cadre de Pelagos. Un récapitulatif sous forme de Tableau de bord, transmis chaque semestre permet de suivre le chemin accompli dans les différentes thématiques.

4.2 Bulletin de liaison annuel

Dans un objectif de communication avec ses partenaires (État, collectivités, équipes de recherche, professionnels, associations et ONG), la Partie française du Sanctuaire réalise depuis 2003 un bulletin d'information. L'édition 2013 a été imprimée sur un papier recyclé et diffusée à 5 000 exemplaires, notamment dans toutes les communes signataires de la Charte Pelagos.

Cet outil est particulièrement apprécié des partenaires de la Partie française, il renforce les liens entre tous, valorise le travail de chacun et tient informé de l'état d'avancement des projets.



La Une du Bulletin PELAGOS 2013

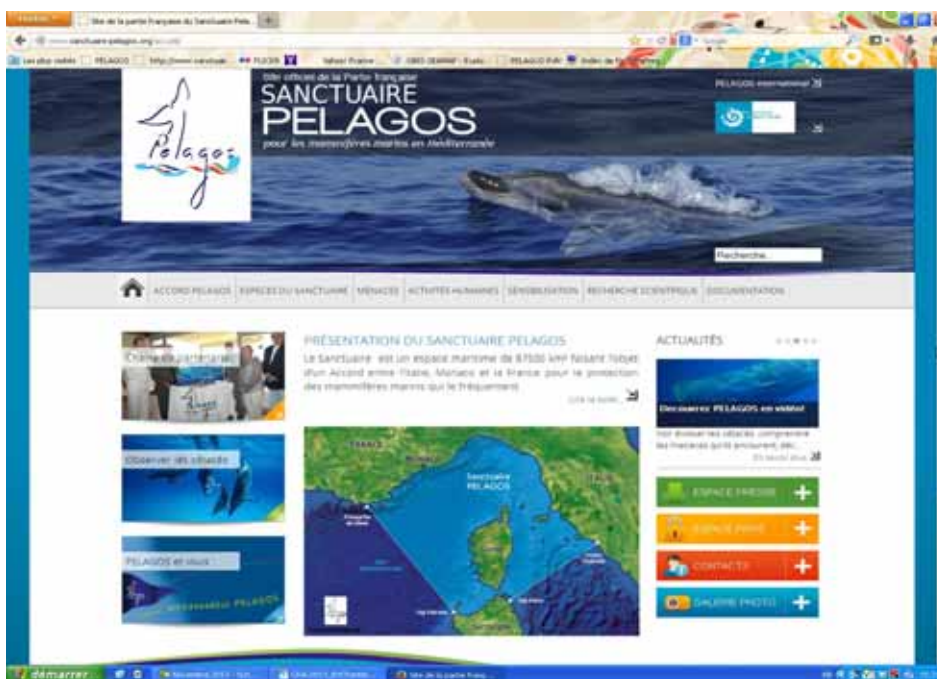
4.3 Site internet

Le site internet de la Partie française a été totalement transformé sur le plan technique ainsi que dans sa présentation. Le nouveau site, mis en ligne début juin, offre une gestion plus facile des contenus par l'administrateur ce qui permet au site d'être plus interactif.

Les publics spécifiques (grand public, scientifiques, acteurs de la mer, enseignants, presse, etc.) peuvent y trouver des espaces dédiés. Par exemple, il est maintenant possible de localiser facilement les opérateurs de whale-watching ayant suivi la formation donnant accès à la certification, ou de retrouver la carte et la liste des communes signataires de la Charte Pelagos.

A l'occasion du lancement du nouveau site internet, une campagne de sensibilisation spécifique a été mise en place à l'attention des plaisanciers. Elle leur permet de s'inscrire en ligne pour devenir "Ambassadeur Pelagos" et d'obtenir un guidon nautique Pelagos afin d'afficher leur engagement.

Un compteur visible en haut de la page du site "Devenez Ambassadeur" enregistre chaque nouvelle inscription.



La page d'accueil du nouveau site internet de la Partie française

Suite à la recommandation du CST5bis, les Parties contractantes ont décidé de créer une page d'accueil et de rendre une partie du site existant réalisé par la Partie française, commune à toutes les Parties de l'Accord. Dès 2014, la partie commune sera gérée par le Secrétariat Permanent tandis que chaque Partie actualisera ses données nationales.



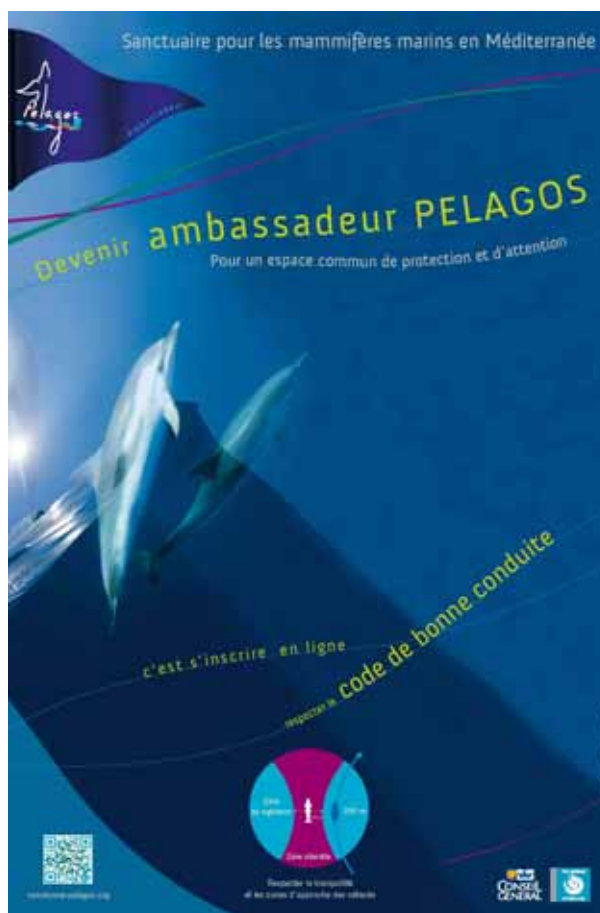
4.4 Campagne "Devenir Ambassadeur Pelagos"

Le 27 juin 2013, la Partie française a lancé une campagne de sensibilisation auprès des plaisanciers navigant dans le Sanctuaire. Lors d'une conférence de presse organisée sur le port de Hyères, le Président de la Fédération Varoise des sociétés et associations d'activité nautique est devenu symboliquement le premier Ambassadeur Pelagos en s'inscrivant sur le site internet.



*Le guidon nautique arboré
par les plaisanciers
« Ambassadeur Pelagos »*

Outre l'application développée pour l'inscription en ligne, un poster (format 40 cm x 60 cm) destiné notamment aux capitaineries des ports du Sanctuaire et un guidon nautique "Ambassadeur Pelagos" ont été réalisés.



Poster "Devenir Ambassadeur Pelagos"

4.5 Ré-éditions de divers outils de communication

- Ré-éditions d'un jeu de deux kakémonos réalisés en 2009. Ces deux panneaux autoportants présentent de façon synthétique, en français et en anglais, l'Accord, ses enjeux et ses objectifs. Mis à la disposition des associations et des communes partenaires, ils sont très utilisés pour des manifestations organisées dans les quatre Départements riverains du Sanctuaire.

En outre, les fichiers source ont été transmis au Secrétariat Permanent afin d'être valorisés et diffusés dans les trois pays de l'Accord.

Pelagos – Partie française
Compte-rendu d'activité 2013



Les kakémonos Pelagos ré-édités en 2014

- La papeterie aux couleurs de Pelagos (étiquettes et auto-collants) a été réimprimée à hauteur de 1 000 exemplaires pour chaque item.
- 100 nouveaux drapeaux Pelagos destinés aux communes partenaires de la Charte ont été produits.



Le pavillon Pelagos pour les communes signataires de la

4.6 Livrets pédagogiques Pelagos

Cent exemplaires du livret pédagogique "Pelagos, carnet de voyage au large de la Méditerranée". ont été commandés aux éditions Regard du Vivant. Cet ouvrage de 40 pages, avec des textes simples mais très documentés, illustré par les photographies de Frédéric Larrey et Thomas Roger, rassemble l'essentiel des connaissances sur la mer Méditerranée et la faune pélagique. Ces livrets seront remis gratuitement aux enseignants et animateurs des communes partenaires.

5 FORMATIONS

5.1 Formation à l'École Nationale Supérieure Maritime de Marseille

Pour la 9^{ème} année consécutive, la Partie française du Sanctuaire et l'association Souffleurs d'Écume ont coordonné une formation à l'École Nationale Supérieure Maritime de Marseille, le 29 mars 2013. Prioritairement destinée aux compagnies maritimes, cette formation est également ouverte à d'autres organismes intéressés par la problématique des collisions entre navires et grands cétacés. Ce dispositif répond aux préconisations du Comité de Protection de l'Environnement Marin de l'Organisation Maritime Internationale, en sensibilisant les différents acteurs au problème. Il permet notamment de diffuser les informations sur les applications pour limiter les accidents (tels que le système REPCET). 6 armateurs et 70 officiers navigants et personnels sédentaires ont déjà participé à cette formation soutenue financièrement par la Partie française. Ce dispositif est également ouvert à la Marine Nationale, la Préfecture Maritime et au CROSSMED (une vingtaine d'officiers accueillis à ce jour). Répondant aux préoccupations majeures du Sanctuaire, cette formation apporte sa contribution à la préservation des grands cétacés de Méditerranée. Par ailleurs, elle renforce et développe les collaborations entre compagnies de navigation et gestionnaires de l'environnement. Elle favorise notamment les perspectives de monitoring des populations depuis les navires de commerce ainsi que les rapports de données scientifiques sur les cétacés croisés par le personnel de quart.

5.2 Formation Échouage

Les 15 et 16 mai 2013 une formation théorique puis pratique (dissection) a été organisée par la Partie française sur le site des Salins des Pesquiers (Hyères). Le formateur, Franck DUPRAZ, docteur vétérinaire et Président du Groupe d'Étude des Cétacés en Méditerranée (GECEM), a dispensé cette formation qui s'est déroulée sur une journée et demie. Une quinzaine de personnes, dont certaines déjà titulaires de la carte verte*, a participé à cette formation.

* L'attribution de la carte verte est soumise à l'approbation du Ministère en charge de l'environnement et à l'acceptation de la charte du Réseau National d'Échouage.



Franck DUPRAZ procédant à l'autopsie d'un dauphin bleu et blanc durant la formation du 15 et 16 mai 2013 à Hyères

5.3 Formation des animateurs de la maison des cétacés au Lavandou

Signataire de la Charte Pelagos depuis juin 2012, Le Lavandou a poursuivi ses actions de sensibilisation en faveur des mammifères marins et ouvert un espace d'information sur le port. Pour contribuer au succès de cette initiative, la Partie française a mis à la disposition de la commune des panneaux d'exposition, des vidéos et de la documentation. Une courte session d'information sur les cétacés et le Sanctuaire a également permis de préparer les jeunes animateurs en vue d'accueillir les visiteurs de cette exposition permanente.

5.4 Prospections

Le Parc national de Port-Cros a poursuivi son programme, initié en 2009, de prospections mensuelles autour des îles d'Hyères. Cet engagement marque une volonté de connaître plus précisément, au-delà des strictes limites de son périmètre, les biocénoses sur l'aire plus vaste des îles d'Hyères. Le Parc national, animateur de la Partie française du Sanctuaire, prouve ainsi son attachement à la connaissance et au suivi des mammifères marins. Les prospections ont été organisées avec les équipes de terrain et les moyens nautiques du Parc national. Elles ont permis d'observer plusieurs espèces de cétacés qui fréquentent régulièrement le périmètre des îles d'Hyères. L'acquisition d'hydrophones permettra dès l'année prochaine d'améliorer la connaissance des populations de cétacés présentes dans le Sanctuaire.



Cachalot photographié lors d'une prospection

6 ÉCHOUAGES

6.1 Le réseau « échouages »

Le réseau national d'échouage (RNE) est coordonné au niveau français par l'observatoire PELAGIS (ex-CRMM : Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de la Rochelle). Celui-ci a délégué au Groupe d'Études des Cétacés de Méditerranée (GECEM) le soin de coordonner les activités du réseau pour la Méditerranée française. Ce réseau comporte des correspondants locaux (essentiellement des vétérinaires, mais aussi des volontaires ou des salariés des services de l'État).

Le Partie française du Sanctuaire participe à ce réseau et apporte son soutien logistique, à savoir :

- réception téléphonique en l'absence des responsables et alerte du réseau ;
- déplacement du personnel lors d'échouages dans la région s'étendant de Ramatuelle à La Garde.

La quasi-totalité des échouages concerne des animaux morts en mer (vieillesse, maladie, blessure ou accident) et rejetés à la côte par les courants et les vents. Ces échouages constituent des sources d'informations importantes pour faire avancer la connaissance générale de ces populations et la biologie de ces espèces.

A titre d'information, un travail similaire est réalisé par le Parc national de Port-Cros pour les tortues marines. L'Établissement assure le standard téléphonique du réseau échouage de Méditerranée et, depuis 2010, recueille l'ensemble des fiches échouages avant transmission au Réseau.

6.2 Kit échouage

En appui au réseau "échouages" de Méditerranée, la Partie française de Pelagos prévoit chaque année un budget pour l'achat de petites fournitures afin notamment de permettre à chaque secteur du Parc national (Port-Cros, Porquerolles, Presqu'île de Giens, Cap Lardier) de disposer de matériel adéquat pour intervenir en cas d'échouage. Ces kits permettent également d'intervenir sur les échouages en secteur difficile d'accès. En 2013, ce budget a été consacré au réapprovisionnement de

consommables pour les kits échouages déjà existants.

7 PARTICIPATIONS ET REPRESENTATIONS EXTERIEURES

7.1 Colloques, séminaires et salons

- 11 - 13 janvier - Le Parc national de Port-Cros était l'invité d'honneur au Salon international de la plongée sous-marine à Paris. Les gardes-moniteurs présents ont pu à cette occasion sensibiliser le public au Sanctuaire Pelagos.
- 6 - 8 février 2013 - Les kakémonos et la documentation Pelagos ont été présentés aux participants du Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels (RREN) réunis à Hyères.
- 7 - 10 février 2013 - "Au cœur de la Mer" - Manifestation annuelle dédiée à la mer : deux journées sont consacrées à l'accueil des scolaires tandis que le week-end est grand public. Pelagos y propose son exposition, mais aussi des animations pour sensibiliser les visiteurs chaque année plus nombreux.
- 4 - 5 avril 2013 – L'équipe d'animation a pu proposer un stand d'animation au salon du développement durable au Pradet (83).
- Juin 2013 - Concours de dessins "dessine ton mammifère marin de Méditerranée préféré, vivant dans le Sanctuaire Pelagos" organisé par le service périscolaire et les enseignants du Revest (83) pour 60 enfants de la maternelle à l'élémentaire.



- 19 juin 2013 - A La Londe Les Maures, une conférence a permis de présenter les espèces de mammifères marins rencontrés sur le territoire du Sanctuaire, ainsi que l'ensemble des actions menées par le Sanctuaire.
- 27 juin 2013 - A Hyères, une conférence de presse dans les locaux de la Fédération Varoise des Sociétés Nautiques, en présence du Maire de la ville, a lancé la nouvelle initiative de la Partie française : inviter les plaisanciers à s'engager en faveur de la protection des mammifères marins en Méditerranée.
- Été 2013 - La Partie française s'est associée à la campagne Ecogestes Méditerranée qui vise

à promouvoir les comportements respectueux en allant au devant des plaisanciers au mouillage à Porquerolles et au Lavandou.

- 18 - 22 septembre 2013 - Cavalaire sur Mer. A l'occasion de la finale du championnat de France de course au large à la voile et en solitaire, Pelagos a pu partager un stand avec l'Observatoire marin des communautés de communes du Golfe de Saint-Tropez. Les plaisanciers étaient invités à s'engager pour la protection des cétacés en devenant Ambassadeur Pelagos.
- 5 - 6 octobre 2013 - Le Parc de Port-Cros et le Sanctuaire Pelagos étaient à l'honneur de Gondwana, la fête des plantes méditerranéennes au Domaine du Rayol.



Le stand du Parc et de Pelagos

Gondwana 2013 - Domaine du Rayol

- 14 - 16 octobre 2013 - Participation de Pelagos au Colloque des 50 ans du Parc national de Port-Cros qui a réuni 175 scientifiques et acteurs de la protection de la nature durant trois jours.
- 5 - 15 octobre 2013 - Participation de la Partie française à la Fête de la science organisée à La Valette. Expositions de photos et kakémonos Pelagos étaient présentés à cette manifestation.
- 16 décembre 2013 - "La maison des cétacés" au Lavandou a accueilli un groupe d'élèves. Signataire de la Charte Pelagos, la commune poursuit ses actions de sensibilisation en faveur des mammifères marins.



a visite de la maison des cétacés par une classe de CM1 - Var Matin

7.2 Communications aux médias

- Plusieurs interviews radiophoniques ou télévisuelles ont permis de sensibiliser le grand public à la présence du Sanctuaire et d'évoquer les menaces auxquelles sont confrontés les cétacés. Citons par exemple, l'interview d'Alain BARCELO sur la RCF lors du lancement de l'initiative "Devenir Ambassadeur Pelagos" ou le reportage de France 2 diffusé le 2 août 2013 dans le cadre de l'émission Télématin sur les activités de l'association SOS Grand Bleu dans le Sanctuaire pour faire découvrir et respecter cet espace protégé.



- La presse locale a relayé le lancement de l'opération "Devenir Ambassadeur Pelagos"

- Les vidéos réalisées en 2011, postées sur le site internet ainsi que sur You-Tube sont régulièrement visionnées et continuent à sensibiliser le grand public.

8 LES PROJETS EN COURS DE DEVELOPPEMENT

8.1 *Projet de classement du Sanctuaire en Zone Marine Particulièrement Vulnérable (ZMPV)*

Compte-tenu des menaces induites par le transport maritime sur les cétacés du Sanctuaire, le principe de l'élaboration du dossier de demande de classement du Sanctuaire Pelagos en tant que ZMPV auprès de l'Organisation Maritime Internationale a été acté par la Partie française avant d'être entériné à la 4^{ème} Conférence des Parties.

Le dossier réalisé en 2010 par le GIS 3M en vue du classement du Sanctuaire en ZMPV a été soumis aux partenaires italiens et monégasques après sa validation par les acteurs de la Partie française. La délégation italienne a commandé une étude d'impact socio-économique dont les résultats sont attendus pour confirmer la position italienne par rapport au projet et pour une éventuelle soumission à MEPC en 2014.

8.2 *Projet REPCET (REseau de report des Positions de grands CETacés)*

Grâce à un réseau informatisé, REPCET doit permettre aux navires marchands de connaître en temps réel les positions de baleines dernièrement vues sur leur route de navigation, afin de limiter les risques de collisions. La Partie française soutient et accompagne l'association Souffleurs d'Écume pour le développement de son système informatique collaboratif basé sur la densité du maillage créé par la navigation.

Les efforts importants déployés depuis 4 ans pour équiper de nouveaux bateaux commencent à porter leurs fruits. La délégation de service public pour la liaison maritime Corse-continent, attribuée par l'Assemblée de Corse en septembre 2012 intègre désormais l'obligation d'équiper les navires d'un système pour limiter les collisions. De même, Armateurs de France a révisé sa "Charte Bleue" pour un transport durable et responsable. Ce document définit les valeurs environnementales partagées par les armateurs français et la nouvelle mouture intègre la protection des cétacés en préconisant notamment "d'étudier la faisabilité d'équiper les navires de dispositifs de prévention des collisions (type REPCET)".

Une application pour smartphone, version allégée du système, est par ailleurs en cours de développement. Elle sera destinée aux opérateurs de whale-watching impliqués dans la démarche de certification. Ce nouvel outil, disposant uniquement de la fonction "émission" permettra aux opérateurs de renseigner REPCET quasiment en temps réel.

Enfin, l'équipe d'animation dispose désormais du logiciel, utilisable uniquement depuis le siège du Parc national de Port-Cros. Les agents ont pu saisir directement plusieurs observations en 2013.

8.3 *Projet de Label pour l'observation des cétacés*

Depuis plusieurs années, la Partie française soutient l'idée de créer un outil volontaire pour encadrer le whale-watching : un label Pelagos/ACCOBAMS pour favoriser une activité raisonnée.

L'Italie et la France ont approuvé le principe du label mais font part de la difficulté de la mise en

œuvre juridique, par absence de base légale pour la France, en raison de l'implication prévue de l'État dans son application (certification et contrôle). D'une manière générale, il convient pour les trois pays d'examiner deux options de labellisation : sur la base du droit public ou du droit privé.

La recommandation 6.21 du dernier CST est de maintenir le caractère commun Pelagos/ACCOBAMS du label whale-watching.

Souffleurs d'Écume a fait part en 2013 de son intérêt pour un portage du label si l'option label privé était retenue.

8.4 Grille d'évaluation des impacts des compétitions et manifestations d'engins à moteur rapides

La Partie française a réalisé une grille d'évaluation des impacts des compétitions et manifestations d'engins à moteur rapides. La dernière version est en cours d'examen par la Direction de l'Établissement du Parc national. Dès validation, elle pourra être mise en pratique en 2014.

Ce travail s'inscrit parallèlement à la réflexion engagée par le MEEDDM sur les moyens juridiques de réglementer, en particulier dans le Sanctuaire, les compétitions d'engins à moteur rapides. Il permet également de mettre en œuvre les recommandations de la COP4.

8.5 Recherche

Pour approfondir les connaissances déjà acquises et conserver la dynamique d'actions initiée par les partenaires, il est fondamental de poursuivre l'effort de recherche.

En 2013 la Partie française du Sanctuaire a lancé un nouvel appel à projets dans le cadre du programme de recherche financé par le Ministère de l'Écologie.

Quatre études ont pu être finalisées malgré des délais de réalisation très courts.

- "Détermination de l'impact des nuisances acoustiques sur les cétacés du Sanctuaire et de la Méditerranée nord-occidentale" un partenariat avec Klymene Recherche Marine ;
- "Cartographie acoustique de Pelagos" en partenariat avec le bureau d'étude SINAY ;
- "Conservation du Grand Dauphin au sein des aires marines protégées : étude de l'acoustique passive comme méthode de suivi" en partenariat avec le GIS3M ;
- "Détection et mesure du Cachalot et bruits anthropiques sur les signaux monophoniques d'Antares" [DECAN] en partenariat avec l'Université de Toulon et Toulon Var-Technologie.

9 NOUVEAUX PROJETS ET PERSPECTIVES 2014

9.1 Sur le plan international :

L'activité de la Partie française sera en partie conditionnée par les orientations choisies au niveau tripartite.

Conformément à la résolution N°6.16 adoptée par le CST6, le plan de gestion sera réactualisé en 2014.

9.2 Sur le plan national :

Le plan de charge au niveau national sera très fortement conditionné par la montée en puissance du travail au niveau tripartite. Beaucoup d'outils développés par la Partie française sont actuellement transférés et adaptés au niveau international : le site Internet, les panneaux d'information, le dépliant, etc. L'équipe française accompagnera l'équipe internationale dans le déploiement et l'adaptation de ces outils au niveau tripartite et contribuera aux groupes de travail, ce qui devrait d'ailleurs nécessiter des échanges franco-français et un travail de diffusion des informations.

S'agissant des outils en cours de développement, la grille d'analyse des activités nautiques sera présentée à la Préfecture maritime durant le premier trimestre 2014.

L'avancement du dossier de ZMPV est conditionné à un accord tripartite qui tarde à arriver. Quant au label whale-watching, si l'option privée est retenue, Souffleurs d'Écume pourrait être amenée à porter le dossier en lien étroit avec la Partie française.

Concernant la recherche, l'appel à partenariat triennal pourrait être lancé dans l'année. Cette action dépend néanmoins de la dotation de crédits de recherche par le Ministère.

Pour l'aspect sensibilisation, les stocks d'outils sont conséquents et peu de renouvellements sont à envisager. Un effort sera affecté à l'accompagnement des nouvelles communes signataires de la Charte, et au maintien du partenariat avec les anciennes.

Enfin, il n'est pas envisagé de formation sur les échouages pour l'année 2014.

A ce jour, le planning des réunions 2014 n'est pas encore arrêté, il dépendra énormément de l'activité internationale. Une réunion d'information et de retour d'attentes pourrait être organisée durant le premier semestre pour planifier et acter l'activité à venir.

Hyères, le 31 janvier 2014

Pour l'équipe d'animation de la Partie française du Sanctuaire PELAGOS,
Le Responsable du Service scientifique du Parc national de Port-Cros,

Alain BARCELO